

Certificat d'Assistant(e) en gestion du personnel

« La raison d'être d'une organisation est de permettre à des gens ordinaires de faire des choses extraordinaires. » - Peter Drucker



Sion: 027 346 59 79
St-Maurice: 024 471 63 22
info@cvpc.ch – www.cvpc.ch



Profil des compétences

L'examen permet à des personnes travaillant dans l'économie privée ou l'administration publique et qui veulent acquérir des connaissances de base dans la gestion du personnel en entreprise, respectivement dans le conseil en personnel, d'obtenir un certificat.

Celles et ceux qui ont réussi l'examen du certificat possèdent les connaissances leur permettant de gérer de manière autonome les questions administratives relatives à la gestion du personnel, que ce soit dans des PME ou dans le secteur public. Elles/ils peuvent exécuter de manière efficace et convaincante les tâches administratives de la fonction ressources humaines et décharger utilement les responsables hiérarchiques.

Contenus

- ✓ Bases du management en Ressources Humaines
- ✓ Gestion administrative du personnel
- ✓ Gestion des salaires et des assurances sociales
- ✓ Bases du droit du travail
- ✓ Autres domaines (formation, communication, droit)

Organisation

Le CVPC organise, en collaboration avec HR Valais et l'Etat du Valais, la formation 4 fois par année, 2 sessions à Sion et 2 sessions à St-Maurice, pour préparer les candidats aux examens selon le concept suivant :

- ✓ De septembre à février examens en mars
- ✓ De février à juin examens en août/septembre

Durée

108 périodes de 45 minutes, essentiellement en soirée (18h15 – 21h30) avec certains samedis en matinée (08h30 – 12h00).

La planification se trouve sur www.cvpc.ch/certificat-rh

Le travail à domicile est en moyenne équivalent au temps de cours !

Coût

La formation coûte **CHF 3'500.00** à quoi il faut ajouter la taxe d'examen perçue par l'association.

Les supports de cours sont mis à disposition sur la plateforme extranet du CVPC. Les candidats reçoivent un code d'accès afin de pouvoir consulter et télécharger tous les documents nécessaires à la réussite de la formation.

Le coût de la formation comprend l'accès à la plateforme HRSE pour la préparation à l'examen électronique d'« Assistant/e en gestion du personnel ».

Financement de la formation

Le CVPC collabore avec l'association professionnelle HR Valais afin d'aider les personnes qui en auraient besoin à financer leur formation d'Assistant/e en gestion du personnel. Merci d'adresser votre demande de prêt d'honneur directement auprès de l'association HR Valais. Vous trouverez tous les renseignements ainsi que le règlement dans le formulaire de demande.

[Formulaire de demande de prêt d'honneur](#)

Conditions d'admission à l'examen du certificat :

Est admise la personne qui :

- ✓ S'annonce dans les délais en bonne et due forme sur le site www.hrse.ch
- ✓ A payé la taxe d'examen demandée (CHF 440.00)
- ✓ Est en possession d'un CFC ou une maturité fédérale ou formation jugée équivalente
- ✓ Peut justifier d'une pratique professionnelle d'une durée de 24 mois après la fin de la formation à temps plein ou l'équivalence au pro rata

Le CVPC conseille également (en sus des conditions d'admission HRSE) :

- ✓ De bonnes connaissances du français (oral et écrit).
- ✓ Une expérience dans un domaine administratif.

Déroulement de l'examen :

L'examen se déroule à Genève, Berne, Winterthur et Lugano

Il dure 3 heures et est organisé par ordinateur avec :

- ✓ Des questions à choix multiples
- ✓ Des questions ouvertes (à développer directement sur ordinateur – par exemple pour les décomptes de salaires et la base du management RH)

L'inscription se fait par les candidats sur le site de HRSE dans les délais impartis par l'association. HRSE valide les inscriptions et les candidats reçoivent un login pour se familiariser au déroulement de l'examen sur une plateforme d'apprentissage.

Remarques pour les candidats

HRSE est l'association faîtière qui organise les examens du certificat. Il est recommandé de consulter leur site de manière régulière car on y trouve toutes les informations nécessaires à savoir :

- ✓ Les délais d'inscription aux examens et les dates d'examens
- ✓ Les conditions d'admission
- ✓ Les directives d'examen
- ✓ Le règlement d'examen
- ✓ Les documents à télécharger
 - Moyens auxiliaires,
 - Statistiques
 - Analyse d'admissibilité aux examens
 - Etc.

Adhésion à HR Valais

En suivant la formation d'Assistant/e en gestion du personnel au CVPC, vous profitez d'une année d'adhésion gratuite en tant que membre auprès de l'association valaisanne des professionnels des ressources humaines et de la formation **HR Valais**.

Grâce à votre statut de membre, vous profiterez d' :

- ✓ Un accès gratuit aux conférences, séminaires, visites entreprise organisée tout au long de l'année
- ✓ Un abonnement à Persorama, le périodique suisse des ressources humaines



Aperçu du cursus global

Le certificat d'Assistant(e) en gestion du personnel donne accès à la formation du brevet fédéral de Spécialiste en gestion des ressources humaines. Vous découvrirez ci-dessous un aperçu du cursus global :

Examen professionnel du brevet fédéral de spécialiste en gestion des ressources humaines

Option A

Gestion des RH en entreprise

Option B

Placement public et conseil

Option C

Placement privé et location de services

Connaissances de base RH
(base commune du brevet fédéral)

Examen du certificat

La réussite est du certificat est une condition d'admission pour se présenter à l'examen du brevet

Formation préparatoire à l'examen du certificat

CFC ou maturité fédérale

Expérience professionnelle de 24 mois

Pour plus d'informations sur le brevet fédéral de Spécialiste en gestion des ressources humaines, veuillez vous rendre sur notre site internet sous la page : www.cvpc.ch/bfrh





Centre Valaisan de Perfectionnement Continu
Reconnu par l'Etat du Valais et les associations professionnelles